

frages et, tout en voulant bien citer les noms, je ne puis concevoir quel en serait l'utilité.

M. PARENT: Si j'ai demandé quels sont ceux qui ont présidé aux enquêtes, c'est que j'ai appris que quelques-uns d'entre eux ne comprennent pas le français et que, lorsqu'ils avaient à faire le procès des capitaines et des pilotes, ceux-ci n'étaient pas en mesure de témoigner à leur satisfaction parce qu'ils ne comprenaient pas l'anglais. Je signale cette affaire au ministre afin que des mesures soient prises pour que ceux qui président à ces tribunaux comprennent les deux langues pour rendre justice.

L'hon. M. BALLANTYNE: L'honorable député peut-il citer un cas où le commissaire enquêteur, ou ses aides, ne comprennent pas le français?

M. PARENT: S'ils comprennent le français, la cause est entendue.

L'hon. M. BALLANTYNE: M. Demers est celui qui conduit les enquêtes sur les naufrages.

(L'item est adopté.)

Dépenses des écoles de navigation, \$8,000.

M. LAPOINTE: Où se trouvent les écoles de navigation?

L'hon. M. BALLANTYNE: A Halifax, à Yarmouth, à North-Sydney, à Saint-Jean (N.-B.), à Québec, à Kingston, à Collingwood et à Vancouver.

M. LAVIGUEUR: Depuis quand l'école est-elle établie à Québec?

L'hon. M. BALLANTYNE: Environ huit ans.

M. PARENT: Qui la dirige?

L'hon. M. BALLANTYNE: Le capitaine Napoléon Lachance.

M. PARENT: Est-ce un pilote?

L'hon. M. BALLANTYNE: Il l'était autrefois.

M. SINCLAIR (Guysborough): Ce crédit me semble être insuffisant pour le maintien de toutes ces écoles navales du Dominion. Depuis quelques années l'on demande une école navale à Canseau, et mon honorable ami n'a encore fait aucune démarche à ces fins. J'aimerais lui rappeler cette question, car cet endroit, tel qu'il sait, est très important. C'est la ville de pêche la plus importante du Canada, aussi un grand nombre de nos jeunes marins y sont-ils élevés. Il y a quelques années, le ministre avait projeté une école navale à Can-

seau, mais ce projet a été abandonné, et rien n'a été fait dernièrement. Il semble que nous allons devenir un pays maritime, et si nous devons avoir les navires de mon honorable ami, il nous faut nous occuper davantage de la formation de nos matelots et de nos officiers, et \$8,000 à ces fins, pour le Canada entier, c'est très peu, lorsqu'il se dépense de si fortes sommes pour divers objets. L'instruction de nos marins est très importante, et je désirerais que le ministre prenne note de l'importance de la demande de Canseau pour mon collègue électoral.

L'hon. M. BALLANTYNE: J'examinerai cette question.

(Le crédit est adopté.)

Enlèvement d'obstructions dans les eaux navigables, \$18,000.

M. SINCLAIR (Guysborough): Quelle est la raison de l'augmentation de \$13,000 à ce crédit?

L'hon. M. BALLANTYNE: Un naufrage sérieux est survenu à Port-Weller, à l'entrée du nouveau canal Welland, et il a fallu l'enlever.

M. EDWARDS: A ce sujet, j'aimerais attirer l'attention du ministre sur un naufrage qui a eu lieu à l'entrée de la baie Collins. Il y a plusieurs années, j'ai parlé de la chose à l'honorable M. Hazen, et je regrette de dire que je n'ai eu guère de succès. C'est le cas d'un vieux navire qui venait de Kingston, et le propriétaire a évidemment cru que l'endroit était très approprié pour l'y laisser; il a été jeté là comme ruine, et quelqu'un y a mis le feu. Il est là depuis, au bord de l'eau, en partie brûlé, bien qu'on ait demandé souvent au propriétaire, le capitaine Donnelly, de l'enlever. Ces épaves sont là sous la surface de l'eau, et je connais une circonstance où un yacht d'agrément, qui se promenait dans la baie, les a frappées. Comme l'eau de cette baie est profonde et que les navires peuvent très facilement, en cas de tempête soudaine, s'y réfugier, et que ces épaves sont justement à l'entrée, l'on devrait prendre le moyen de les enlever ou obliger le capitaine Donnelly qui, soit dit en passant, est le gérant et le propriétaire de la compagnie de sauvetage Donnelly, à enlever de la baie ce vieux navire naufragé. J'ai parlé de cette question au ministère des Travaux publics, et je désire y appeler l'attention du ministre (M. Ballantyne), parce qu'il semble opportun de l'examiner relativement à cet endroit. L'ordre donné par M. Hazen, d'enlever ces débris de navire,